



Dossier de presse du 28 mai 2019

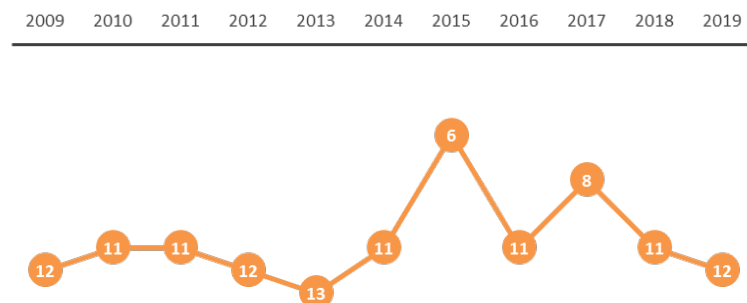
Les résultats de l'IMD World Competitiveness Yearbook 2019 sont sous embargo jusqu'au mardi 28 mai à 20H00.

IMD World Competitiveness Yearbook 2019

Bien écouter les entrepreneurs, l'impératif de tout pays compétitif !

L'édition 2019 du World Competitiveness Yearbook (WCY) de l'institut suisse IMD¹, révèle que le Luxembourg recule d'une place par rapport à 2018 et se situe au 12^e rang du classement. Etre reconnu comme la 12^{ème} économie la plus compétitive, sur 63 pays du monde entier est une bonne performance en soi, mais cela ne suffit malheureusement pas pour être l'un des *leaders* européens de la compétitivité. Le Luxembourg est le 7^{ème} pays européen le plus compétitif. Mieux écouter les entrepreneurs pourrait être la clé pour améliorer ce classement. Les chefs d'entreprises plaident en effet pour un cadre qui soit à la fois prévisible et dynamique. Ce cadre, avant tout favorable à l'entrepreneuriat, doit prendre appui sur un régime fiscal attractif à l'international et un environnement légal et administratif efficient. Il doit aussi permettre d'attirer et de retenir les talents, essentiels à la compétitivité des entreprises. Ces éléments sont ceux qui ont permis au Luxembourg de devenir l'une des économies les plus productives au monde. Il s'agit donc de cultiver ces fondamentaux, et surtout, par l'écoute continue des entrepreneurs, de ne pas s'en écarter.

L'évolution du classement général du WCY en un clin d'œil



Le Luxembourg s'éloigne du top 10, dont il avait fait partie en 2015 et 2017. Il reste performant sur le plan économique, malgré un rattrapage des autres pays en ce qui concerne la richesse économique par habitant, et constitue avec quelques autres le modèle de la petite économie compétitive et ouverte à l'international. Le Grand-Duché joue un rôle important pour les échanges de services commerciaux, financiers notamment, et bénéficie d'une main-d'œuvre qualifiée et internationale au même titre que de la stabilité de son cadre institutionnel. Toutefois, sa compétitivité semble lentement s'éroder sur certains aspects : fiscalité, coût du travail, prix des bureaux, qualité des infrastructures, etc. Ces points d'attention sont mis en avant par les indicateurs statistiques utilisés dans l'étude de l'IMD et par les réponses à l'enquête adressée aux chefs d'entreprises luxembourgeoises.

¹ Depuis 1989, l'institut suisse IMD (*International Institute for Management Development*) analyse la compétitivité de plus de 60 pays. Le classement est basé tant sur des indicateurs statistiques (*hard data*) que sur l'opinion des décideurs économiques et des dirigeants d'entreprises, enquête coordonnée par la Chambre de Commerce pour le volet luxembourgeois. Plus précisément, l'enquête IMD repose sur l'examen de 235 indicateurs rassemblés sous quatre piliers, à savoir les performances économiques, l'efficacité des pouvoirs publics, l'environnement des affaires et la qualité des infrastructures.

Le dynamisme économique, vanté par les dirigeants d'entreprises, passera par de nouvelles niches de croissance et un rebond de la productivité, que pourrait permettre une transition réussie vers une économie digitalisée et durable. Libérer les capacités d'innovation des entrepreneurs et faire du Luxembourg une terre d'épanouissement pour les talents, telle doit être le leitmotiv. Construire des cadres institutionnels, fiscaux et de protection sociale pour permettre la croissance de demain par l'innovation, tels sont les impératifs. Ce sont les défis à affronter pour que le Grand-Duché fasse office de catalyseur pour les entrepreneurs, alors que de grands progrès restent à accomplir en termes d'infrastructures technologiques et scientifiques, d'attractivité des talents ou encore de développement de l'Université.

Les trois pays les plus compétitifs en 2019, Singapour, Hong-Kong, et les Etats-Unis sont tous reconnus pour leur écoute des besoins des entrepreneurs. Ceci ne saurait être un hasard. Ces pays sont suivis dans le top 10 par la Suisse, les Emirats Arabes Unis (qui étaient seulement 15^{ème} en 2016), les Pays-Bas, l'Irlande (en progression de 5 places), le Danemark, la Suède et le Qatar. Le Luxembourg est 5^{ème} parmi les Etats membres de l'Union européenne mais quitte le top 10 des pays de moins de 20 millions d'habitants (11^{ème}).

Concernant les principaux piliers du classement IMD, les **performances économiques**, tout d'abord, demeurent le pilier de la compétitivité pour lequel le Luxembourg est le mieux positionné, avec à nouveau une 4^{ème} place en 2019. Le pays est toujours dans le top 5 pour des indicateurs comme le « commerce international » et les « investissements internationaux ». La faible croissance de la richesse réelle par habitant, en lien avec celle de la productivité, continue à peser sur la compétitivité globale du pays. Le marché du travail est toujours orienté à la hausse et profite des nombreux frontaliers. Les prix continuent à augmenter plus qu'ailleurs, pesant à la fois sur la compétitivité-coûts des entreprises et sur la qualité de vie des résidents.

Le Luxembourg gagne 7 places pour **l'efficacité des pouvoirs publics**. Cette progression est principalement due au cadre sociétal marqué par le faible écart de revenus entre hommes et femmes, et à une diminution des inégalités de revenus entre les résidents (selon le coefficient de Gini). L'amélioration à court terme des finances publiques permet au Luxembourg de se situer à la 6^{ème} place dans ce domaine. La récente hausse exceptionnelle des recettes, qui a contribué à cette amélioration, incite toutefois à rester prudent sur les futures dépenses publiques à engager. La compétitivité fiscale reste inquiétante, le Luxembourg restant au-delà de la 40^{ème} place. Des progrès restent encore à accomplir pour simplifier les procédures de création d'entreprises.

L'environnement des affaires tend à se détériorer au Luxembourg d'après l'IMD, avec un recul du classement dans tous les aspects de ce pilier. Si le Grand-Duché demeure le pays le plus productif pour les services (valeur ajoutée produite en parités de pouvoir d'achat (PPA) par emploi), une attention particulière doit être portée aux autres pans de l'économie. L'industrie luxembourgeoise n'est en effet que 32^{ème} selon ce même indicateur de productivité. Une amélioration de cet indicateur passera par le développement d'entreprises industrielles à haute valeur ajoutée et par une plus grande utilisation des outils digitaux. L'épée de Damoclès se situe au niveau de l'évolution du coût du travail dans l'industrie : les coûts unitaires de la main-d'œuvre continuent à augmenter plus fortement que dans les autres pays. Le mécanisme d'indexation ne saurait y être étranger.

Le dernier pilier de la compétitivité, **les infrastructures**, semble être - assez contre-intuitivement - le maillon faible de l'économie luxembourgeoise. Ceci s'explique notamment par le fait que le terme « infrastructures » ne fait pas exclusivement référence aux infrastructures « matérielles », mais avant tout aux infrastructures immatérielles ; véritable moteur de la croissance dans un pays ouvert et fortement développé. Le Luxembourg se situe ainsi respectivement aux 37^{ème} et 27^{ème} places pour les infrastructures technologiques et scientifiques, en raison notamment d'une difficulté à recruter ingénieurs et chercheurs, et d'un système éducatif moins orienté sur ces disciplines que dans certains autres pays. En revanche, les infrastructures de base et le système de santé sont dans l'ensemble de qualité au Luxembourg. Les politiques ambitieuses en matière de protection de l'environnement nécessiteront encore un peu de temps avant l'observation de progrès majeurs dans les indicateurs.

Les cinq premiers « key attractiveness indicators » du Luxembourg sont identiques à ceux de 2018 selon les entrepreneurs interrogés :

- « *Policy stability & predictability* »,
- « *Dynamism of the economy* »,
- « *Business-friendly environment* »,
- « *Competitive tax regime* » et
- « *Effective legal environment* ».

Par ailleurs, la main-d'œuvre qualifiée est un facteur important d'attractivité pour plus d'un tiers des entrepreneurs interrogés.

Les 5 défis en 2019 pour la compétitivité du Luxembourg selon IMD

- Répondre à l'important besoin de talents par la formation et un cadre attractif pour les travailleurs étrangers,
- Rétablir la compétitivité fiscale par une feuille de route fiscale ambitieuse (englobant, entre autres, les taux légaux, les start-ups et la propriété intellectuelle),
- Améliorer l'efficacité de la gouvernance publique grâce à la digitalisation,
- Favoriser un cadre du travail plus agile et flexible avec une forte responsabilisation des secteurs et des entreprises dans le dialogue social,
- Rendre le système éducatif plus inclusif et valoriser le potentiel de chaque étudiant.

Annexe

COUP DE PROJECTEUR SUR LA COMPETITIVITE DU LUXEMBOURG

Maintien d'une performance économique solide, mais un avenir serein requiert d'investir dans les talents et les infrastructures



International : les trois mêmes pays que l'an dernier mènent la danse, avec dans l'ordre sur le podium : Singapour, Hong Kong et les Etats-Unis. Les deux cités-états asiatiques sont donc pour cette année les économies de référence (dont s'inspirer?) en matière de compétitivité. La perte de la 1^{ère} place par les Etats-Unis pourrait en partie provenir de sa « guerre commerciale » avec la Chine, mais aussi avec l'Europe. L'Irlande (7^{ème}) et le Qatar (10^{ème}) font leur entrée dans le top 10, en lieu et place de la Norvège (11^{ème}) et du Canada (13^{ème}). Les plus grandes progressions concernent l'Arabie saoudite, de la 39^{ème} à la 26^{ème} place, et l'Indonésie qui monte du 43^{ème} au 32^{ème} rang. Globalement, les pays du golfe persique sont en nette amélioration.

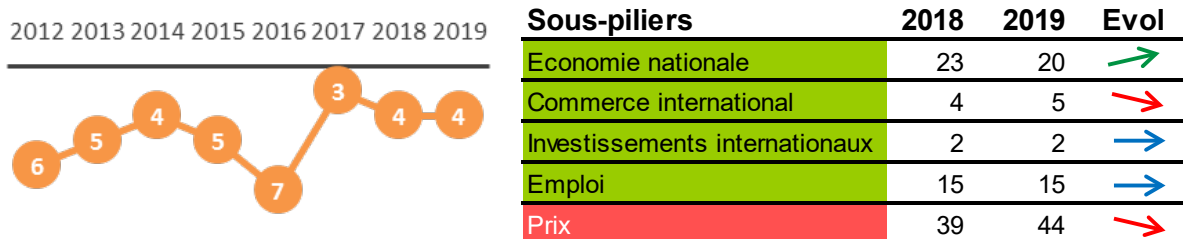
Europe : les pays européens représentent à nouveau en 2019 la moitié du top 10, mais sont, comme l'an dernier, absents du podium. La Suisse est en 4^{ème} place, devant les Pays-Bas (6^{ème}), l'Irlande en forte progression (7^{ème}), le Danemark (8^{ème}) et la Suède (9^{ème}).

Les trois pays voisins du Luxembourg reculent légèrement dans le classement et ont dans l'ensemble des performances dans la moyenne. L'Allemagne passe du 15^{ème} au 17^{ème} rang (6^{ème} en 2014). La Belgique et la France ne sont respectivement que 27^{ème} et 31^{ème}.

PERFORMANCES ECONOMIQUES

Une économie ouverte et performante, *leader* pour l'échange de services

Le Luxembourg conserve une excellente 4^{ème} place pour le pilier « **Performances économiques** », ceci alors même que des indicateurs quantitatifs le desservent en raison de la petite taille du pays. L'économie luxembourgeoise s'appuie notamment sur son internationalisation et sa place financière pour se placer juste derrière les Etats-Unis, la Chine et le Qatar.²



Le Luxembourg continue à avoir d'excellents résultats sur les deux sous-piliers que sont le « **Commerce international** » et les « **Investissements internationaux** ». Le pays se retrouve en première position sur six indicateurs : le PIB par habitant, l'exportation des services commerciaux, la balance commerciale des services, les investissements directs étrangers (IDE) vers l'extérieur, la balance nette (flux) et la position nette (stock) en matière d'IDE. Rappelons que certaines de ces statistiques sont à interpréter avec prudence dans le contexte luxembourgeois. Les flux d'IDE y sont en effet très volatils tandis que le PIB par habitant est amplifié par le travail frontalier et les capitaux étrangers rétribués par l'économie luxembourgeoise. Par ailleurs, les partenaires commerciaux du Luxembourg sont peu diversifiés, et le pays se classe donc 55^{ème} pour la part des 5 premiers pays partenaires à l'exportation. Le Luxembourg est dans le top 10 pour la part du tourisme dans son économie (9^{ème}).

Le Grand-Duché améliore sa position concernant l'« **Economie nationale** », après une nette dégradation l'an passé. Les résultats du Luxembourg sur ce pilier sont impactés à la baisse par des indicateurs quantitatifs comme le montant total du PIB ou des dépenses totales des ménages. Si la forte productivité du pays est démontrée par le niveau du PIB par habitant (courant et en parité de pouvoir d'achat), la croissance de l'économie (35^{ème}) est dans la moyenne car des économies moins avancées se rapprochent des pays les plus productifs. La croissance du PIB réel par habitant est encore plus faible, +0,7%, et place le Luxembourg parmi les derniers sur cet indicateur (55^{ème}). Seule une croissance qualitative tirée par l'innovation et le développement d'activités à haute valeur ajoutée pourrait permettre à la richesse par habitant de croître plus fortement dans le contexte d'une économie luxembourgeoise déjà productive en termes absolus. Le Luxembourg obtient un résultat identique à l'an dernier sur l'indicateur « Diversification de l'économie », diversification qui devra encore s'accroître dans le cas du développement de nouvelles niches de croissance. L'économie luxembourgeoise maintient sa 7^{ème} position pour l'indicateur de perception « Résilience de l'économie ». C'est une bonne performance pour une économie de taille modeste et particulièrement ouverte sur le monde.

Le sous-pilier « **Emploi** » est stable à la 15^{ème} place. La part importante des frontaliers sur le marché du travail luxembourgeois permet un taux d'emploi élevé (3^{ème}). Le Luxembourg profite aussi de la forte croissance de l'emploi sur le territoire, +3,7%, ce qui le place au 3^{ème} rang pour cet indicateur. Sur une période plus longue, soit 4 ans, le marché du travail luxembourgeois enregistre la 20^{ème} croissance la plus forte, à 5,1% contre 3,4% en moyenne pour les pays du classement. En revanche, malgré la diminution du taux de chômage depuis 2015, le Luxembourg ne se retrouve que 33^{ème} pour cette statistique. Si le taux de chômage des jeunes est élevé (36^{ème}), celui-ci ne concerne que les jeunes résidents qui ne sont pas étudiants. Le Luxembourg est ainsi bien mieux placé sur l'indicateur « Exclusion des jeunes » (7^{ème}), qui correspond à la part des jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation.

² Les sous-piliers dans le top 20 sont représentés en vert, entre la 21^{ème} et la 40^{ème} place en orange et en rouge au-delà de la 40^{ème} place.

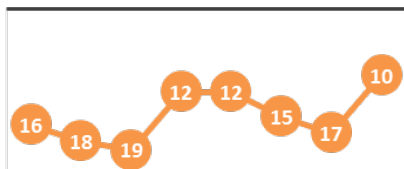
La performance du Luxembourg pour le sous-pilier « **Prix** » est une nouvelle fois en recul, de la 39^{ème} place l'an dernier à la 44^{ème} place en 2019. Les loyers y sont de plus en plus élevés par rapport aux autres pays, que ce soit pour les appartements (54^{ème}) ou les bureaux (47^{ème}). Le taux d'inflation de 2,0% confirme le retour des hausses de prix en Europe et au Grand-Duché. Le « cost-of-living index » indique que les prix des produits de consommation et des services luxembourgeois, logement compris, se rapprochent chaque année davantage de ceux de New York (indice = 100), la ville de référence de cet indicateur. Le *cost-of-living index* de la ville de Luxembourg est ainsi passé en une seule année de 70,5 à 80,3 et son classement de la 23^{ème} à la 31^{ème} place. La situation tendue du marché du logement ne saurait être résolue que par une augmentation du nombre de nouvelles constructions. Et ceci ne sera possible qu'en soutenant davantage l'offre de logement, alors qu'à l'heure actuelle les aides sont concentrées sur la demande.

EFFICIENCE DES POUVOIRS PUBLICS

Un modèle social et un soutien aux entreprises reconnus, mais une compétitivité fiscale à renforcer

Le Luxembourg gagne sept rangs pour le pilier « **Efficacité des pouvoirs publics** » et entre ainsi dans le top 10. Ce gain est principalement dû au cadre sociétal, avec un saut de la 21^{ème} à la 5^{ème} place. Cette progression est autant le fruit de l'amélioration des performances sociétales du Grand-Duché - baisse des inégalités de revenu notamment - que de la prise en compte pour cette édition de l'égalité des revenus entre hommes et femmes, pour laquelle le Luxembourg fait figure de modèle. Des finances publiques plus saines, du moins à court terme, ont permis au Luxembourg de gagner 5 places sur ce sous-pilier. La 10^{ème} place du cadre institutionnel et la 15^{ème} pour la législation des affaires confirment une certaine efficacité des pouvoirs publics en ce qui concerne le soutien aux entreprises. Toutefois, le pilier fiscal reste au-delà de la 40^{ème} place et ne s'est que modérément amélioré relativement aux autres pays.

2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019



Sous-piliers	2018	2019	Evol
Finances publiques	11	6	→
Politique fiscale	44	42	→
Cadre institutionnel	8	10	→
Législation des affaires	12	13	→
Cadre sociétal	26	5	→

Pour le sous-pilier « **Finances publiques** », le Luxembourg grimpe du 11^{ème} au 6^{ème} rang, avec notamment une amélioration de l'excédent public des Administrations publiques de +1,5% à +2,4%, qui le propulse à la 4^{ème} place sur cet indicateur. Pourtant, le poids des dépenses publiques est élevé au Luxembourg (49^{ème}) atteignant 43,1% du PIB contre 42,9% l'an dernier. Mais la hausse des recettes a plus que compensé celle des dépenses. Le caractère potentiellement non-durable de cette hausse des recettes doit être gardé à l'esprit. En effet, comme l'a indiqué la Chambre de Commerce dans son avis sur le budget de l'Etat pour 2019 intitulé « [Ce que le budget ne vous dit pas...](#) », « en 2018 une hausse exceptionnelle, largement non récurrente, des recettes – on songe en particulier à l'IRC, à l'impôt sur la fortune ou encore à l'impôt retenu sur les revenus de capitaux, dont le produit a en 2018 augmenté de respectivement 17%, 31% et 36% par rapport à 2017 ». La dette publique demeure à un niveau relativement faible (21,5% du PIB et 7^{ème} place). L'optimisme affiché ici ne doit pas faire oublier le besoin de réforme pour affronter le « mur des pensions » au sein d'un pays connu pour la générosité de son système public de retraite (voir <http://uel2018.lu/retraites-le-mur-de-la-discorde/>).

Le « **cadre institutionnel** » luxembourgeois reste solide avec une 10^{ème} position. Il n'y pas de changement notable pour ce sous-pilier par rapport à l'an dernier, que ce soit sur les indicateurs statistiques ou de perception des entrepreneurs. La confiance dans la capacité du Gouvernement à adapter ses politiques aux changements économiques reste forte (3^{ème}). L'Etat luxembourgeois n'est toutefois pas considéré comme l'un des moins bureaucratiques (14^{ème}).

Le sous-pilier « **Législation des affaires** », mesuré en grande partie via des indicateurs de perception, est lui plutôt stable (13^{ème}, -1 place). Les principaux points d'achoppement dans ce domaine portent sur la création d'entreprises, avec une 48^{ème} place pour le nombre de jours nécessaires et une 24^{ème} place pour le nombre de procédures nécessaires à la création d'une entreprise. L'ouverture du Luxembourg vers l'extérieur est en revanche fortement mise en avant par les entrepreneurs interrogés : incitations à l'investissement pour les étrangers (4^{ème}), protectionnisme (9^{ème}) et législation sur l'immigration (2^{ème}). Ce dernier point ne permet toutefois pas de répondre totalement à l'enjeu de l'attraction des talents pour satisfaire le besoin en main-d'œuvre qualifiée. En outre, d'importants efforts sur d'autres facteurs liés à cette attractivité devront être accomplis : logement, infrastructures, éducation inclusive, simplification administrative,...

Le Luxembourg gagne deux places pour le sous-pilier « **Politique fiscale** » et se situe ainsi à une toujours inquiétante 42^{ème} position. Le taux d'affiche pour l'impôt sur les sociétés est de 26%, plaçant le Luxembourg à la 45^{ème} place pour cet indicateur. La fiscalité est aussi élevée pour les ménages, avec un taux effectif d'impôt sur le revenu des particuliers à 24,5% contre 16,6% en moyenne pour les pays du classement, ce qui situe le Luxembourg à une lointaine 52^{ème} place. La perte de compétitivité fiscale, dans un contexte international de diminution de l'imposition des entreprises, est donc bien une réalité. C'est ainsi que l'un des 5 grands défis en 2019 pour la compétitivité de l'économie luxembourgeoise est de « rétablir la compétitivité fiscale par une feuille de route fiscale ambitieuse (englobant, entre autres, les taux légaux, les start-ups et la propriété intellectuelle) ». Le « *Competitive tax regime* » est le 4^{ème} plus important des facteurs clés de l'attractivité d'un pays pour les entrepreneurs.

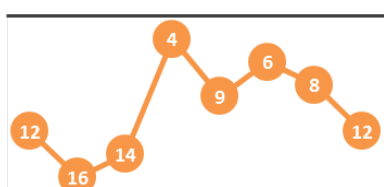
La position du pays concernant le « **Cadre sociétal** » a effectué un bond de 21 places, pour intégrer le top 5 sur ce sous-pilier. Cette progression est en grande partie due au *leadership* du Grand-Duché en termes de faible écart de revenu entre les hommes et les femmes. Les inégalités de revenu, mesurées par le coefficient de Gini, ont reculé au Luxembourg, qui passe ainsi en un an du 31^{ème} au 18^{ème} rang pour cet indicateur. Enfin, l'immigration de personnes en âge de travailler permet au Grand-Duché de ne pas faire partie, comme l'Allemagne (59^{ème}) ou la France (53^{ème}), des pays les plus âgés (29^{ème}).

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Le coût du travail et le besoin de talents, deux talons d'Achille du Luxembourg

Le Luxembourg recule à nouveau sur le troisième pilier, l'«**Environnement des affaires** », descendant de la 6^{ème} place en 2017 à la 12^{ème} pour l'édition 2019. Le marché du travail et les pratiques de gestion d'entreprise sont les deux principaux domaines ayant contribué à cette diminution de la compétitivité.

2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019



Sous-piliers	2018	2019	Evol
Productivité et efficacité	8	11	→
Marché du travail	15	22	→
Finance	3	5	→
Pratiques de gestion d'entreprise	10	23	→
Attitudes et valeurs	14	19	→

Le Grand-Duché a reculé sur chacun des sous-piliers de l'«**Environnement des affaires** ». L'économie luxembourgeoise était 2^{ème} en 2016 pour le sous-pilier « **Productivité et efficacité** ». Elle n'est en 2019 plus que 11^{ème}. Ce recul marque à nouveau le caractère essentiellement quantitatif de la croissance économique luxembourgeoise. Sa « productivité globale (productivité absolue, tous secteurs confondus) » passe du 4^{ème} au 5^{ème} rang et celle du travail recule à la 2^{ème} place, laissant la 1^{ère} position à la Norvège. La croissance réelle de la productivité globale des facteurs explique aisément ces pertes, avec un taux de 0,56% contre 1,36% en moyenne pour les pays de l'édition 2019 du classement IMD. Elle situe le Luxembourg à la 46^{ème} place. Si le rattrapage des pays productifs par les pays moins productifs explique en partie cette performance, certaines économies

avancées voient leur productivité croître fortement : l'Irlande (3^{ème}), Hong-Kong (17^{ème}) ou encore la Suède (23^{ème}). Le niveau de productivité est très hétérogène au Luxembourg selon les secteurs. Le Grand-Duché se situe à la 1^{ère} position quant à la productivité des services mais seulement à la 32^{ème} place pour celle de l'industrie. Enfin, l'usage des outils digitaux et de la technologie semble bien insuffisant (24^{ème}) au regard de l'accélération de la productivité que ces outils peuvent amener. Dans son [Actualité et Tendances n°20 « Entreprise Luxembourg 4.0 - Pour une gouvernance publique innovante »](#), la Chambre de Commerce fait de la digitalisation le « nerf de la guerre » et propose de « *poursuivre assidûment les efforts dans la communication, l'accompagnement et la formation autour des sujets du digital, afin que ne se crée pas un clivage social et économique* ».

Le « **Marché du travail** » luxembourgeois ne se situe plus dans le top 20 du classement IMD, en grande partie à cause du coût du travail. Le Luxembourg est ainsi 57^{ème} sur l'indicateur « Rémunérations des professions de services ». Les coûts unitaires de la main-d'œuvre pour l'ensemble de l'économie ont, comme l'an passé, augmenté plus fortement que le taux moyen des autres économies, +3,47% contre +2,23%. L'indexation du mois d'août 2018 a notamment contribué à cette hausse du coût du travail et de la perte de compétitivité-coûts des entreprises luxembourgeoises. Les travailleurs qualifiés sont de plus en plus difficiles à recruter (50^{ème}), y compris désormais pour les travailleurs spécialisés dans la finance (23^{ème} contre 17^{ème} en 2018), ce qui peut être un motif d'inquiétude pour la place financière. Attirer et retenir les talents est une priorité pour les entrepreneurs luxembourgeois (8^{ème}). Si trouver ou attirer la main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins des entreprises peut s'avérer difficile, l'ouverture du pays est un atout en ce sens, avec une 6^{ème} place pour le « Personnel hautement qualifié étranger » et un 8^{ème} rang pour l'expérience internationale des *seniors managers*.

Le Luxembourg perd deux places pour le sous-pilier « **Finance** » (5^{ème}), crucial de par l'importance de la place financière dans l'économie nationale. Il est aujourd'hui devancé par Hong Kong, les Etats-Unis, la Suisse et les Pays-Bas. Sur ce sous-pilier, le Luxembourg est *leader* pour la « Part des actifs du secteur bancaire par rapport au PIB » et « L'activité de fusions & acquisitions ». Le Luxembourg ne fait pas partie des pays où l'accès au financement est considéré comme aisé pour les entreprises, que ce soit pour le crédit (34^{ème}), le capital-risque (29^{ème}) ou les marchés boursiers (29^{ème}).

Le Grand-Duché se situe en 23^{ème} position sur le sous-pilier « **Pratiques de gestion d'entreprise** », soit une perte de 13 places par rapport à 2018. Ce sous-pilier, essentiellement mesuré à l'aune de la perception des entrepreneurs, témoigne notamment d'un recul pour « L'utilisation du *big data* et de l'analyse », 32^{ème} en 2019 contre 16^{ème} en 2018, et « La responsabilité sociale », 21^{ème} en 2019 contre 10^{ème} en 2018. Le Luxembourg est mal positionné pour la part des femmes parmi le « *senior and middle management* » (51^{ème}).

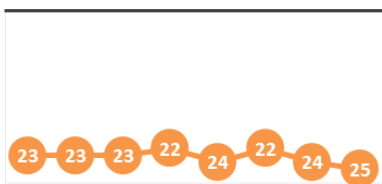
Le sous-pilier « **Attitudes et valeurs** » régresse, lui, de cinq places (19^{ème}). Le Luxembourg est dans le top 10 pour l'ouverture de la culture nationale aux idées étrangères. Par contre, la compétitivité des entreprises pourrait être freinée par une insuffisante compréhension de la transformation digitale (27^{ème}) et une trop faible flexibilité et adaptabilité au moment de faire face à de nouveaux challenges (32^{ème}). Les grandes questions liées à la digitalisation sont notamment évoquées dans le blog « [Darwinisme du marché du travail et hybridation des métiers](#) » du think tank IDEA.

INFRASTRUCTURES

A la recherche (et développement) des scientifiques et ingénieurs !

Le Luxembourg n'a pas réussi à améliorer sa performance sur le pilier « **Infrastructures** », perdant même une place pour descendre au 25^{ème} rang. En termes d'infrastructures, le Luxembourg est surtout en retard sur le plan technologique et scientifique.

2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019



Sous-piliers	2018	2019	Evol
Infrastructures de base	14	13	→
Infrastructures technologiques	32	37	→
Infrastructures scientifiques	23	27	→
Santé et environnement	21	19	→
Education	23	18	→

Le Grand-Duché est 13^{ème} en 2019 pour les « **Infrastructures de base** ». La croissance continue de la population, +1,9% en 2019, place le pays en bonne position sur cet indicateur (9^{ème}). Si la densité du réseau ferroviaire est élevée (6^{ème}), aucun indicateur ne précise la qualité du transport ferroviaire, marqué au Luxembourg par la saturation de plusieurs lignes et de la gare centrale de Luxembourg-ville. Les dirigeants d'entreprise luxembourgeois placent le Grand-Duché à la 13^{ème} position quant à la qualité de la planification et du financement de l'entretien et du développement des infrastructures, soit le même classement que l'an dernier. Les pays de référence pour ce domaine sont Singapour, les Pays-Bas, les Emirats Arabes Unis et la Suisse.

Pour les dirigeants d'entreprise interrogés, la position du Luxembourg se détériore encore en ce qui concerne les « **Infrastructures technologiques** » (37^{ème}, -5 places). Alors qu'un plan ambitieux d'installation de la 5G au Grand-Duché a été annoncé, le Luxembourg n'est pour l'instant que 54^{ème} pour les investissements dans les télécommunications (en pourcentage du PIB). Bonne nouvelle en revanche : la vitesse moyenne de la bande passante internet s'est fortement accélérée, le Luxembourg passant de la 37^{ème} à la 8^{ème} place. Les difficultés de recrutement de compétences en digital (37^{ème}, -2 places) et en ingénieurs qualifiés (54^{ème}, -7 places) confirment être l'un des plus grands enjeux pour les entreprises. Celles-ci doivent y répondre en formant elles-mêmes leurs équipes ou en attirant de la main-d'œuvre depuis l'étranger. Dans les deux cas, les pouvoirs publics ont un rôle crucial à jouer pour favoriser la formation, l'attraction et le maintien des talents dans les entreprises et sur le territoire luxembourgeois. La stratégie de diversification économique vers de nouvelles niches de croissance en dépend. C'est aussi vrai pour l'attraction d'entreprises internationales sur le sol luxembourgeois.

En ce qui concerne les « **Infrastructures scientifiques** », le Luxembourg est classé 27^{ème} cette année. Les dirigeants d'entreprises placent le Luxembourg à la 22^{ème} place pour le niveau de sa recherche privée et publique selon les standards internationaux. Ce classement pourrait s'améliorer car ces mêmes dirigeants considèrent que le Grand-Duché est 14^{ème} pour l'attraction des chercheurs et scientifiques. Les scientifiques sont essentiels à la fois pour l'innovation dans les entreprises mais aussi la réussite des partenariats entre le privé et l'enseignement supérieur. Le Luxembourg est situé à la 21^{ème} place pour le transfert de connaissances entre les entreprises et les universités. L'Université du Luxembourg forme aujourd'hui assez peu de scientifiques. Elle est classée 38^{ème} pour le pourcentage des diplômés du premier degré universitaire dédiés aux sciences et à l'ingénierie. Le Luxembourg est considéré comme performant sur le plan de la législation de la recherche scientifique (4^{ème}), un peu moins sur la propriété intellectuelle (16^{ème}). Le Luxembourg est aujourd'hui *leader* pour le nombre de demandes de brevets par habitant. Il est situé au 11^{ème} rang pour le total des dépenses de recherche et développement. Le podium, pour cet indicateur décisif sur la capacité innovatrice des pays, est composé de la Suisse, d'Israël et de la Suède. Il est à noter que la Chambre de Commerce publiera prochainement un bulletin « Actualité & tendances » consacré à la propriété intellectuelle, publication qui abordera notamment la question des brevets.

Sur le sous-pilier « **Santé et Environnement** », le Luxembourg passe de la 21^{ème} à la 19^{ème} position. Le système de santé luxembourgeois le place parmi les pays ayant le score maximum pour la couverture maladie universelle. Le Grand-Duché a dans l'ensemble de bons résultats sur la dimension santé. En ce qui concerne l'environnement, bien que la part des énergies renouvelables ait augmenté de 5,5% à 6,0% de l'énergie totale produite, le Luxembourg reste à la 47^{ème} place pour cet indicateur clé. Enfin, le Grand-Duché est considéré comme l'un des 10 pays où la qualité de vie est la plus élevée (10^{ème}).

Le Luxembourg rentre dans le top 20 sur le sous-pilier « **Education** » (18^{ème}). Le principal axe d'amélioration dans ce domaine est la manière dont les formations en management rejoignent les

besoins des entreprises. La mise en place de nouvelles formations par l'Institut Supérieur de l'Economie (ISEC) participe à cette progression. Le Luxembourg reste très performant dans le domaine des langues, 4^{ème} pour le « *Language skills* » et 10^{ème} pour « *English proficiency – TOEFL* ».

CONCLUSION

Toujours parmi les 12 pays les plus compétitifs du classement IMD, le Luxembourg peut compter sur son ouverture sur le monde, son « cluster » financier et une économie productive pour continuer à le rester. Ces atouts ne sont cependant pas une fin en soi, mais des éléments sur lesquels s'appuyer pour assurer le maintien de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise dans les années futures.

Alors que l'ambition est affichée de positionner l'économie luxembourgeoise sur de nouvelles niches de croissance, où le mot « finance » serait complété par ceux de « technologie » et de « développement durable », le moment est clé pour le pays. Figurera-t-il ou non parmi les économies les plus performantes des prochaines décennies. ? Plutôt en avance dans certains domaines comme l'exportation de services ou la législation sur les brevets, le Luxembourg devra s'améliorer pour la place des sciences dans l'éducation, l'utilisation des outils digitaux et du *big data* ou encore la mise en œuvre de solutions d'ampleur dans le domaine de l'environnement (énergie durable, transports, économie circulaire, etc.) Le pays devra continuer à développer son Université et la recherche, redresser le cap en matière de fiscalité, de coût du travail et de l'accès au logement, et faire preuve d'ambition et d'ingéniosité pour remporter les batailles de la digitalisation et des talents. Les autres économies, Singapour, Hong-Kong et les Etats-Unis en tête, mènent déjà des politiques au moins aussi ambitieuses pour remporter le marathon de la compétitivité.

Aperçu méthodologique

Avec 235 indicateurs différents recueillis pour chacun des 63 pays analysés, une certaine prudence prévaut dans l'interprétation des classements annuels de l'IMD. En effet, la pertinence de certains indicateurs peut dépendre de spécificités nationales qui se prêtent parfois difficilement à un exercice de comparaison.

Au niveau de certains résultats de classement, il convient de préciser qu'en l'absence de chiffres officiels du STATEC, l'IMD a eu recours aux chiffres de 2018 (ou 2014/2015/2016/2017) pour certains indicateurs, ce qui ne reflète donc pas l'état des circonstances les plus récentes. Cependant, ce sont tous des indicateurs à caractère relativement stable et le Luxembourg ne connaît ni dégradation, ni amélioration substantielle liée à l'utilisation de ces statistiques.

Le classement IMD demeure un outil utile à la prise de décision pour les autorités politiques des pays concernés puisqu'il permet de visualiser rapidement les forces et faiblesses de chacune des dimensions-clés de leur compétitivité. La comparaison peut se faire à la fois dans l'espace (entre le Luxembourg et d'autres zones géographiques) et dans le temps (performances du Luxembourg au fil des années). De manière générale, deux sortes d'indicateurs peuvent être identifiés : les indicateurs d'input (par exemple, investissements en infrastructures en pourcentage du PIB) d'une part, et les indicateurs d'output (par exemple, croissance du PIB) d'autre part. Les indicateurs d'input sont les indicateurs les plus à même d'être influencés par les décideurs politiques tandis que les indicateurs d'output reflètent, dans une certaine mesure, les résultats de ces décisions.